

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR ~~RESTRICTED~~
LES TARIFS DOUANIERS L/3064
ET LE COMMERCE 20 September 1968

Limited Distribution

Original: English

THE UNITED KINGDOM WAIVER FROM ARTICLE I

Fourteenth Annual Report (1967) on the Use
of the Waiver by the United Kingdom

1. The Government of the United Kingdom is requested to make an annual report on the use made of the partial waiver from the obligations¹ of Article I of the General Agreement granted to them² at the Eighth Session¹ of the CONTRACTING PARTIES and amended at the Ninth Session.
2. Since the thirteenth report (L/2768) was submitted there have been no changes in the rates of duty in force.

¹See BISD, Second Supplement, page 20.

²See BISD, Third Supplement, page 25.

ROYAUME-UNI - DEROGATION AUX DISPOSITIONS
DE L'ARTICLE PREMIER

Quatorzième rapport annuel (1967) présenté par le
gouvernement du Royaume-Uni sur les mesures
prises au titre de la dérogation

1. Le gouvernement du Royaume-Uni est invité à présenter chaque année un rapport sur les mesures prises par lui en application de la dérogation le relevant d'une partie des obligations prévues à l'article premier de l'Accord général, dérogation qui lui a été octroyée à la huitième session¹ des PARTIES CONTRACTANTES et dont les termes ont été modifiés à la neuvième session².
2. Depuis que le Royaume-Uni a présenté son treizième rapport (L/2768), le taux du droit en vigueur n'a subi aucune modification.

¹IBDD, Suppl. n° 2, page 21.

²IBDD, Suppl. n° 3, page 25.